

PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2017



**Rue de l'Athénée Royal, 75-77
02/776.82.60**

1200 Bruxelles

Tél :

**<http://www.arwsl.be>
02/776.82.90**

info@arwsl.be

Fax :

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----------|
| A. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT | 2 |
| B. OFFRE D'ENSEIGNEMENT | 4 |
| 1. <i>Enseignement fondamental en général</i> | 4 |
| 2. <i>Enseignement maternel</i> | 5 |
| 3. <i>Enseignement primaire</i> | 6 |
| 4. <i>Enseignement secondaire</i> | 10 |
| 5. | |
| 5.1 <i>Accueil des élèves de 1^{re}C et transition primaire-secondaire</i> | 10 |
| 5.2 <i>Passage d'un niveau à l'autre</i> | 11 |
| 5.3 <i>Organisation du 1^{er} degré</i> | 11 |
| 5.4 <i>Elèves en difficulté et soutien accordé</i> | 12 |
| 5.5 <i>Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire</i> | 13 |
| 5.6 <i>Rythmes scolaires</i> | 14 |
| 5.7 <i>Animations culturelles</i> | 14 |
| 5.8 <i>Education aux médias</i> | 15 |
| 5.9 <i>Education à la citoyenneté</i> | 15 |
| 5.10 <i>Education à l'environnement</i> | 16 |
| 5.11 <i>Promotion des activités sportives</i> | 16 |

| | | |
|--|--|----|
| 5.12 | <i>Education à la santé</i> | 17 |
| 5.13 | <i>Enrichissement personnel des élèves</i> | 17 |
| 5.14 | <i>Construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle</i> | 17 |
| 5.15 | <i>Intégration des élèves à besoins spécifiques</i> | 18 |
| C. NOTRE PROJET | | 18 |
| D. POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL | | 18 |
| E. EVALUATION DU PROJET | | 19 |

A. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Nous proposons aux jeunes qui s'inscrivent à l'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert un projet d'établissement qui repose sur les principes fondamentaux du projet éducatif et du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert est :

une école de la Communauté française qui organise TOUS les cours dans un esprit TOLERANCE et de RESPECT DE L'AUTRE dans sa SINGULARITE.

La gestion de notre école est le fait d'une collaboration étroite entre la communauté éducative et la direction. Chaque membre de la communauté participe ainsi à la construction d'une école de qualité, exigeante et chaleureusement orientée sur l'avenir.

L'Athénée dispose d'un encadrement pédagogique de qualité à savoir :

- *un conseil de guidance incluant les professeurs, les éducateurs, le Proviseur, le Préfet des Etudes et le CPMS ;*
- *une participation des parents et des élèves de l'école via le Conseil de participation ;*
- *une discipline se fondant sur le règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'école élaboré collégalement par toutes les composantes de la Communauté éducative.*

L'Athénée Royal à Woluwe-Saint-Lambert dispense un enseignement fondamental (maternel et primaire) et un enseignement secondaire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il en résulte que l'Athénée accueille – suivant les règles légales d'admission – tous les élèves dès 2 ans et demi jusqu'au seuil de l'enseignement supérieur, et ce « dans le respect de leur particularité, en dehors de tout prosélytisme et de toute discrimination, quels que soient leur milieu social, économique et culturel, leur pays d'origine, leur sexe, leur conviction philosophique ou religieuse ».

Dans ce milieu pluraliste, l'Athénée s'est fixé comme sens à son action pédagogique d'amener tous ceux qui lui accordent confiance à une formation leur permettant de réussir des études supérieures et de s'intégrer harmonieusement dans la vie sociale et professionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, tant dans l'enseignement prodigué que dans sa vie quotidienne, l'Ecole applique le Principe de neutralité, et tend à réaliser le Projet éducatif et le Projet pédagogique de son réseau d'enseignement.

L'Athénée se compose de 2 implantations, de 7 bâtiments répartis sur plus de 6,5 hectares de verdure, des locaux modernes et équipés, une infrastructure sportive de qualité (piscine privée, un hall omnisports de 1600 mètres carrés, un gymnase, 2 terrains de sports extérieurs), des cours de récréation (des plaines de jeux pour les plus petits) et – bien évidemment – d'un matériel pédagogique diversifié selon les besoins.

S'ajoutent à cet effort l'aide du centre PMS implanté sur le site de l'école, l'aide et le soutien de l'Association des Parents d'élèves et de l'Association des Amis et Anciens de l'Athénée.

B. OFFRE D'ENSEIGNEMENT

L'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert comprend :

- *Une section fondamentale annexée ;*
- *Un premier degré commun et un premier degré différencié ainsi que des années complémentaires ;*
- *Une immersion en langue néerlandaise au 1^{er} degré ; elle concerne 8 périodes de cours, à savoir 4 périodes de Néerlandais et 4 périodes consacrées à la formation géographique et historique.*
- *Un enseignement secondaire général de transition au 2^e et au 3^e degré. Le 2^e degré comprend les options suivantes : Latin/Sciences, Latin, Sciences, Sciences économiques et les Sciences sociales. Le 3^e degré comprend les orientations suivantes : Scientifiques (Sciences et Mathématique avec ou sans Latin), Sciences économiques, Langues (Espagnol avec ou sans Latin), Education physique (avec Sciences ou Economie), Sciences sociales ;*
- *Un enseignement professionnel de qualification en travaux de bureau au 2^e degré ;*
- *Un enseignement technique de qualification en Secrétariat-Tourisme au 2^e degré ;*

- Une 7^e année préparatoire à l'enseignement supérieur en mathématique.

1. Enseignement fondamental (maternel et primaire)

Par-delà toutes les responsabilités de socialisation et de formation des enfants qui lui sont confiés, l'équipe éducative a retenu comme objectif propre d'améliorer l'apprentissage de la lecture en assurant une liaison régulière et une collaboration entre tous les cycles et au sein même de ceux-ci.

Un critère majeur va déterminer le choix des outils, les stratégies de construction des notions, les différents types d'évaluation : donner du sens aux apprentissages.

Le choix des outils : dès la première maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité primaire, les enseignants utilisent un matériel évolutif, choisi par le collège des instituteurs d'un même cycle et basé sur l'approche fonctionnelle de la lecture.

Ainsi notre école s'est équipée de: coins-lecture, fichiers, coffre à outils, carnets-outils attachés aux manuels de lecture et logiciels d'entraînement à la lecture.

Une attention toute particulière est accordée à la compréhension dans la lecture, but du décodage de l'écrit et principal facteur de communication par l'écrit.

La salle informatique permet à chaque enfant de se familiariser avec le traitement de texte et de s'instruire grâce aux logiciels et aux sites éducatifs. Internet est exploité comme moyen d'information et de communication.

Les stratégies de construction des notions :

Dès la première maternelle, l'enfant est confronté au langage écrit par la découverte de son prénom d'abord, de celui de ses compagnons ensuite.

L'utilisation quotidienne du livre en fera un objet familier, indispensable, source de bien des découvertes et vecteur de communication.

En deuxième et troisième maternelles, le prolongement naturel de l'utilisation de l'écrit permettra l'élaboration du tableau des charges, du calendrier, de la météo, du début de la numérisation, ...

Les institutrices leur proposent de nombreuses activités en commun avec les élèves de 1^e primaire ou réalisées en classe à destination des autres. A ce stade, la collaboration s'installe avec les plus grands : élaborer les affiches pour annoncer les activités particulières, les sorties, et communiquer ces informations à leurs amis de la classe de première année primaire.

L'approche de la lecture est quotidienne et permet aux enfants de constituer avec l'institutrice un capital-mots qui servira de base au travail de départ, à l'entrée en première année.

Il n'est pas rare de constater que les enfants de première année comprennent le mécanisme de la lecture dès les premières semaines de l'enseignement primaire, grâce à ce contact précoce et régulier avec le langage écrit.

2. Enseignement maternel

Il s'agit d'abord de donner aux tout petits un climat d'apprentissage, de jeu et de vie communautaire extra-familiale affectueuse et gaie qui donnera à l'enfant un sentiment de confiance et d'attachement à sa vie scolaire.

Les classes sont organisées en "mode vertical". Les enfants de 2ans 1/2 (accueil) sont dans la même classe que les enfants de 1^e maternelle.

Les enfants de 2^e et 3^e maternelles sont ensemble en classe. Ce système organisationnel permet une différenciation des apprentissages. Ils ont adaptés à l'évolution de chaque élève. En 2 ans, l'élève a le temps de se préparer à entamer les études primaires.

Sous la conduite de la direction et de l'équipe pédagogique de la section fondamentale, grâce aux moyens qui lui sont attribués par son pouvoir organisateur et l'aide de l'Association des Parents et des Amis et Anciens de l'Athénée, les classes se veulent être des lieux pédagogiques conviviaux : mobilier adapté aux enfants et matériel nécessaire pour les apprentissages prévus par le Programme des Etudes au premier cycle.

Les classes sont également équipées de matériel informatique et de logiciels pédagogiques adaptés à l'âge des enfants afin de les familiariser avec les nouvelles technologies dès leur plus jeune âge.

Repas : pendant le temps de midi, l'enfant peut rester à l'école. Il peut obtenir un repas complet au restaurant scolaire ou apporter son pique-nique. Une sieste est organisée pour les plus petits qui en éprouvent le besoin après le repas.

Garderies : pour aider les parents de nos élèves, une garderie est organisée dès 7h30' ou 7h45' le matin et de 15h30' à 18h ou 18h30' le soir et les mercredis après-midi.

Psychomotricité : notre école bénéficie de deux heures de psychomotricité par classe dans l'horaire des cours, données par un maître spécial dans un local spécialement aménagé à cet effet.

Sorties pédagogiques : des visites à caractère pédagogique, organisées avec des partenaires extérieurs, permettent à nos élèves de s'ouvrir très tôt sur le monde. Elles sont choisies en rapport avec le Programme des études et font partie des cours.

3. Enseignement primaire

Lorsque l'enfant quitte la section maternelle pour entrer en section primaire, il a déjà acquis l'expérience du travail scolaire et la discipline nécessaire à la vie en groupe.

Sous la conduite de l'équipe éducative, il va pouvoir poursuivre sa maturation psychologique et physique et acquérir progressivement les notions pédagogiques et humaines qui lui permettront d'atteindre les socles de compétence en fin de cycle.

Evaluation : le passage d'un élève à l'année ou au cycle suivant et l'éventuel recours à une année complémentaire en milieu ou en fin de cycle est soumis au conseil de classe composé de membres du personnel éducatif en charge de classe (titulaire, maîtres spéciaux) et d'un représentant du centre PMS. La décision de ce conseil de classe est souveraine.

L'année complémentaire est organisée sur base d'un dossier de soutien. Elle est proposée à de très rares exceptions car pourrait être génératrice de stress pour certains enfants. Nous préférons mettre en avant la différenciation des apprentissages.

L'obtention du Certificat d'Etudes de Base fait l'objet d'une épreuve externe commune à tous les élèves de la Communauté française inscrits aux épreuves. Un jury externe et un jury interne sont chargés de décerner ou non le CEB en fonction des résultats obtenus par l'élève à cette épreuve selon des critères définis préalablement. Sa réussite permet le passage dans l'enseignement secondaire général.

Différenciation des apprentissages :

Notre enseignement vise le plus possible à travailler de manière verticale comme en section maternelle.

Quand un élève rencontre des difficultés d'apprentissage, on lui propose des cours dans une année différente de la sienne afin de le remettre à niveau. (exemple : les enfants primo-arrivants vont suivre des leçons de lecture en 1e ou 2e années jusqu'au moment où ils peuvent rejoindre leur classe)

Education à la technologie : tous les élèves ont la possibilité de se familiariser avec l'utilisation de matériel informatique et d'utiliser des logiciels pédagogiques adaptés à l'âge des élèves.

Natation : chaque classe bénéficie d'un cours de natation hebdomadaire dans la piscine privée de l'école. Ce cours est obligatoire.

Classes de dépaysement : des classes de dépaysement permettent aux enfants de s'épanouir par des séjours « extra-muros » : classes de mer, classes de forêt, ...

Elles font partie du programme et la participation des enfants y est obligatoire.

Concours : pour aiguïser leur appétit culturel et dans un climat de saine émulation, nos enfants participent régulièrement à des concours (dessin, écriture, ...) ou à des compétitions sportives.

Ateliers scientifiques : les classes participent de manière ponctuelle à des ateliers d'éveil (faune et flore) et à des ateliers scientifiques en 5^e et 6^e primaires (physique, chimie) organisés par la zone de Bruxelles.

Socialisation : un règlement propre à la section primaire, élaboré avec les élèves, reprend les incivilités les plus courantes. Elles sont notées sur une carte d'éducation personnelle et sanctionnées suivant une gradation établie collégalement avec les élèves et le personnel éducatif.

La recherche de socialisation des enfants, en particulier en dehors des heures de cours, génère des idées et des réalisations concertées avec les enfants, qui permettent de mieux gérer et rendre productives ces périodes creuses : jeux extérieurs, équipements sportifs et jeux de société sont mis à disposition des élèves.

Repas : pendant le temps de midi, l'enfant peut rester à l'école : il peut obtenir un repas complet au restaurant scolaire ou apporter son pique-nique.

Garderie : pour aider les parents, une garderie est organisée dès 7h30' le matin et de 15h30' à 18h le soir et les mercredis après-midi. Une étude dirigée par les enseignants entre 15h45' et 16h30' permet en outre aux enfants de faire leurs travaux dans les meilleures conditions.

Projets concrets mis en oeuvre et à compléter.

L'équipe a décidé :

- *d'améliorer la continuité des apprentissages au sein de l'école à l'aide de formations et de concertations spécifiques.*
- *de mettre l'accent sur l'environnement direct des enfants; divers projets sont mis en place (tri des déchets dans les classes, diminution du bruit dans l'école, économie d'énergie, aménagement des espaces classes (ateliers de manipulation...), aménagement des espaces de détente (cours, préaux...))*
- *d'intensifier les manipulations dans les ateliers prévus à cet effet et en collaboration étroite avec le cours d'éducation physique.*
- *d'améliorer le suivi de chaque élève en organisant des conseils de classe supplémentaires en janvier afin de pouvoir mettre en place des stratégies et d'aider au mieux les enfants avec les moyens mis à notre disposition.*

Communication avec les parents:

Il est essentiel d'obtenir la collaboration des parents dans l'évolution des élèves. Ils peuvent nous orienter dans la compréhension psychologique des enfants.

Quatre réunions des parents organisées durant l'année scolaire :

- *Une réunion collective en septembre pendant laquelle le titulaire explique ses méthodes et objectifs ;*
- *Trois réunions individuelles pendant lesquelles les parents peuvent prendre connaissance des travaux et de l'évolution de leur enfant en section maternelle. En primaire, les parents se présentent à l'école afin de recevoir le bulletin et prendre connaissance des résultats de leur enfant.*

A chaque difficulté rencontrée, nous organisons une réunion : direction, enseignant et parent. Nous pouvons également faire appel au centre PMS qui nous apporte un avis de spécialiste.

Liaison primaire-secondaire :

Lors d'une journée d'accueil, nos élèves de sixième primaire sont invités à venir découvrir l'univers du secondaire.

A la fois guidés dans l'école par des élèves du secondaire et encadrés lors des ateliers par les professeurs, cette journée les plonge directement dans la vie active de l'école. Elle leur permet d'arborez de nouvelles infrastructures (hall de sports, piscine, salle interactive) ainsi que découvrir certains cours comme le latin et les sciences.

Chaque année, cette journée reçoit un accueil favorable et suscite un regain d'intérêt chez les élèves.

Moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire :

Dans notre école maternelle, la présence n'est pas obligatoire mais, dès le début, nous sensibilisons les parents à l'utilité d'une présence régulière à l'école afin de faciliter l'acquisition des apprentissages.

L'enfant acquiert ainsi un rythme qu'il pourra conserver en section primaire.

Dans notre école primaire, l'absentéisme scolaire est très réduit et le décrochage scolaire est inexistant.

Comme nous avons une école à faible population, il est très facile pour l'équipe pédagogique et la direction de réagir au premier signe avant l'apparition d'un problème.

Quand un enfant est absent, nous demandons aux parents de prévenir la direction par téléphone. L'information remonte directement à l'enseignant.

Si aucune nouvelle ne parvient pas à l'école dans la journée, la direction ou l'enseignant contacte les parents. Une justification écrite est demandée pour couvrir l'absence.

Si l'enfant devait atteindre un nombre de 9 demi-jours injustifiés, la direction

- convoque les parents pour faire le point sur la situation et rappeler les conséquences de l'absentéisme de l'enfant.*
- dénonce les absences au niveau du ministère.*
- prévient le centre PMS de la situation afin d'aider la famille dans la gestion de la scolarité de l'enfant.*

4. L'enseignement secondaire

4.1 Accueil des élèves de 1^{re} commune et transition primaire-secondaire.

L'accueil est important car le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire représente un énorme changement et peut être facteur d'inquiétude chez les élèves.

Au cours du premier trimestre de l'année civile, les élèves de 6^e primaire des écoles fondamentales des environs sont invités avec leur instituteur à visiter l'Athénée et à

assister à quelques leçons. Ils découvrent ainsi des cours inconnus pour eux comme le latin, l'éducation par la technologie ou l'immersion en langue néerlandaise.

Après la période d'inscription, une réunion avec les parents *des futures premières est organisée pour présenter la structure de l'école, son organisation et les différentes activités.*

Une inscription personnalisée *constitue la première étape d'une étroite collaboration école/famille : les résultats, les aspirations, d'éventuels problèmes sont pris en considération. Une première information relative aux exigences du secondaire est donnée. Le projet pédagogique et éducatif de la Communauté française et notre projet d'établissement sont remis aux parents. Le règlement d'ordre intérieur est également mis en évidence. Celui-ci définit les droits et les devoirs des élèves et leur apprend à vivre dans une communauté en respectant autrui, et en prenant conscience que, si des règles sont ainsi définies, c'est pour permettre un "code de vie commun" qui soit garant de la liberté de tous.*

L'équipe éducative veille à constituer des classes hétérogènes.

Les classes sont constituées en fonction de l'activité choisie. Dans la mesure du possible, les élèves sont groupés d'après certains critères ou souhaits des parents (famille, voisinage, amitié, même école fondamentale).

Chaque année, nous constatons que certains élèves manifestent une réelle peur de se retrouver seuls au sein d'un groupe qu'ils ne connaissent pas, et cela peut en traumatiser plus d'un. Seule l'expérience vécue rassure. Une telle organisation favorise la remise en ordre lors de l'absence d'un élève, sans parler de possibles arrangements de transport.

Un nouvel horaire *est mis sur pied chaque année au mois d'août. Il est adapté en fonction de la taille des futures classes afin de pouvoir assurer tous les cours, dès les premiers jours, dans les meilleures conditions et éviter au maximum les changements de professeurs, surtout au niveau des élèves de 1^{re} commune.*

Une organisation spécifique des trois premiers jours de septembre *est mise en place tout spécialement à l'intention des nouveaux élèves pour les aider à s'intégrer progressivement à la vie de l'Athénée : présentation des professeurs, visite guidée de l'établissement et de ses abords.*

Une première sensibilisation *à différentes compétences transversales indispensables est donnée : tenir son journal de classe et ses documents correctement, s'orienter dans un lieu nouveau, préparer son cartable, acquérir une méthode de travail... Ce dernier point important doit obligatoirement être à l'ordre du jour de chaque discipline.*

Une information sur le thème de la prévention et de la sécurité est faite par les stewards de la commune. Ils expliquent leur rôle au sein de la commune. Ils mettent l'accent sur des consignes élémentaires de sécurité lors des déplacements entre le domicile et l'école par exemple.

Une information sur le thème de la propreté, sur l'environnement et sur le respect du voisinage sera donnée par un représentant de Bruxelles propreté. Celui-ci met l'accent sur les règles essentielles de savoir-vivre.

4.2 Passage d'un niveau à un autre

Dans le courant de l'année, des réunions d'informations sur les études sont organisées pour présenter les grilles-horaires de l'année suivante. Dans le courant du mois de mai, des documents invitant les parents à choisir l'option de leur enfant sont distribués. Les Conseils de classe, informés des souhaits des élèves et des parents, pourront prendre leurs décisions en connaissance de cause et orienter valablement l'élève.

L'équipe du centre PMS assure des animations à l'entrée du 1^{er} degré centrées sur la transition vers le secondaire. Elle donne aux élèves de 2^e commune une information détaillée sur la structure de l'enseignement secondaire, sur les parcours possibles de formation et une sensibilisation aux choix à effectuer dès le deuxième degré. L'équipe fait une offre d'aide à l'orientation tout au long de la scolarité et singulièrement aux moments de transition (2^e, 4^e et 6^e).

Toujours en collaboration avec le centre PMS, une journée est également consacrée aux élèves de 6^e afin de leur présenter les études supérieures universitaires ou non universitaires. Des ateliers d'informations sur les études supérieures sont assurés par des représentants de l'ULB et des Hautes écoles au sein de l'établissement.

4.3 Organisation du premier degré

Notre établissement organise un premier degré commun. Celui-ci peut être suivi sans redoublement grâce aux années complémentaires. Durant ces années complémentaires, un renfort est apporté aux cours de Français, Mathématique, Néerlandais. Un accent est également mis sur les méthodes de travail.

Afin d'examiner la situation de tout élève à propos duquel le Conseil de Classe estime qu'il rencontre des difficultés d'apprentissage, le Conseil de Guidance se réunit au moins trois fois par année scolaire : au début de l'année scolaire, avant le 15 janvier et au début du troisième trimestre.

Cet examen se fait sur la base du rapport établi par le Conseil de Classe.

Le Conseil de Guidance rédige un dossier, en début d'année, pour chaque élève concerné. Il s'agit du Plan Individuel d'Apprentissage ou PIA. Ce dossier reprend les éléments évoqués par le conseil de classe complétés suite aux délibérations du

Conseil ainsi que les remédiations à mettre en place d'ici la fin de l'année scolaire en cours et durant l'année scolaire suivante, le cas échéant dans une année complémentaire. Ce PIA évolue donc au fil de l'année.

Ce PIA suivra l'élève tout au long de son premier degré même s'il lui arrive de changer d'établissement.

En outre, l'Athénée organise un premier degré différencié. Ces années différenciées sont uniquement accessibles aux élèves qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etude de Base ou CEB.

Tout en respectant les programmes et les socles de compétences, les professeurs mettent tout en œuvre pour que les élèves ne restent pas sur un constat d'échec et réussissent les épreuves du CEB. Durant l'année scolaire, les élèves sont confrontés aux épreuves externes antérieures.

Après réussite du CEB, l'élève est intégré au premier degré commun, il pourra ainsi poursuivre une scolarité au sein du premier degré commun. Le premier degré différencié permet en outre l'accès tant à l'enseignement qualifiant qu'à l'enseignement de transition.

4.4 Elèves en difficulté et soutien accordé

En première et deuxième années, nous veillons à former des classes peu peuplées toujours pour centrer, le plus possible, notre effort sur l'individu.

La bibliothèque récemment remise sur pied permet également aux élèves d'effectuer des recherches documentaires ou d'emprunter des romans appartenant à la littérature classique ou à la littérature de jeunesse.

Des activités de remédiation et de soutien en Français, en Mathématique et Néerlandais ont lieu pour les élèves en difficulté en 1^{ère} et en 2^e année. Les professeurs ont la possibilité d'utiliser les logiciels de remédiation propres à leur discipline.

L'établissement propose une 1^{re} année complémentaire ainsi qu'une 2^{ème} année complémentaire afin de pallier les difficultés rencontrées par les élèves recensés par les membres du Conseil de classe et par le Conseil de guidance.

Lors de la réunion d'accueil des parents des enfants de 1^{re}, au courant du mois de septembre de chaque année, il est expliqué que le 1^{er} degré doit être réussi en maximum trois années scolaires.

Des heures de remédiation sont organisées à la demande des professeurs, des parents ou des élèves tout au long du 1^{er} degré.

Un système de tutorat est mis sur pied pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année en partenariat avec l'ULB. Le tutorat permet à de jeunes élèves d'être aidés par des

étudiants universitaires en cas de difficultés dans une branche spécifique ou dans l'organisation des cahiers, la gestion du journal de classe ou l'apprentissage d'une méthode de travail.

Une étude dirigée pour l'élaboration des devoirs et la tenue de documents est organisée pour les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année. Ces élèves sont pris en charge par des professeurs de l'établissement.

4.5 Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

En début d'année scolaire, les parents reçoivent un document reprenant la législation en matière d'absentéisme.

L'équipe du Proviseur et des éducateurs exerce un suivi vigilant sur la régularité de la fréquentation des cours par les élèves.

Chaque matin, les éducateurs effectuent un relevé des absences dans toutes les classes. Les professeurs complètent des fiches d'absence suivant leur horaire. Celles-ci sont déposées dans une boîte aux lettres prévue à cet effet à la salle des professeurs. Si un élève est absent, l'éducateur téléphonera au responsable afin de l'avertir et de connaître le motif de l'absence. L'éducateur expédiera par voie postale une carte d'absence. Un courrier particulier sera envoyé aux parents lorsque l'élève dépassera les 10 et 20 demi-jours d'absences injustifiées. Dans toute la mesure du possible, l'école essayera de nouer un dialogue avec les parents afin de trouver une solution au problème. Le PMS l'aidera dans cette tâche.

Un service de médiation scolaire est également présent au sein de l'Athénée.

Une collaboration étroite entre la médiatrice, le proviseur et les éducateurs a été mise en place afin de lutter au mieux contre le décrochage scolaire. Des bilans réguliers entre ces différents partenaires ont lieu afin d'observer la situation de chaque élève qui semble en décrochage et ceci afin de trouver au plus vite des pistes pour remobiliser l'élève et ses responsables, si nécessaire.

La médiatrice, par un travail de prévention, tend à discerner et traiter rapidement l'expression des malaises scolaires en incluant les dimensions familiale et sociale afin d'éviter l'enclenchement de la spirale du décrochage.

Le service de médiation scolaire intervient également dans la prévention et la gestion des conflits.

A la demande des élèves, des professeurs, ou des éducateurs, un travail de médiation est élaboré au sein d'un groupe, d'une classe afin d'aplanir certaines situations qui mèneraient au conflit.

Ce travail favorisera l'écoute, la discussion, l'empathie, et le compromis. La direction sera parfois sollicitée afin d'établir le cadre dans certaines discussions.

4.6 Rythmes scolaires

Pour les cours de sciences, d'éducation physique et dans l'option de base, des périodes de cent minutes sont prévues dans l'horaire afin de permettre aux élèves et aux enseignants de réaliser des expériences ou des exercices plus importants. Les élèves du 1^{er} degré n'ont pas cours le vendredi après-midi.

4.7 Animations culturelles

Notre société, démocratique et plurielle, demande que nos élèves soient confrontés, par le biais d'activités, à la diversité. L'école doit favoriser la rencontre entre les cultures.

De plus, nous voulons les situer dans une perspective qui inclut leur passé, leur présent et leur avenir.

- La visite, le plus fréquemment possible, d'expositions, de musées et de sites naturels ou historiques ouvre leur esprit à d'autres réalités, les met en contact avec l'histoire, les arts, la littérature, les sciences,...

- La participation, dosée et adaptée à l'âge des élèves, à des spectacles de théâtre ou de cinéma les familiarise non seulement avec ces autres modes d'expression en rapport avec les programmes, mais leur permet aussi de se former à la technique du débat notamment. Des séances de cinéma sont régulièrement organisées dans l'établissement. Elles sont toujours suivies d'une discussion.

Un véritable partenariat s'est établi entre l'Athénée et le Centre culturel Wolubilis.

- La visite de bibliothèque initie les jeunes élèves au classement des livres et leur ouvre des perspectives en cas de recherche documentaire imposée dans un cours.

- Les voyages que nous organisons ont pour but de faire découvrir d'autres cultures mais ils donnent également l'occasion à nos élèves de vivre en groupe avec toutes les règles de savoir-vivre que cela implique.

Citons en exemple :

- *une première immersion aux Pays-Bas ;*
- *une approche culturelle de Paris et de Versailles enes cours de français, d'histoire et de sciences ;*
- *un voyage culturel et linguistique dans de grandes villes européennes. (Barcelone, Rome, Venise, Lisbonne, Valence, ...).*

En plus d'un enrichissement culturel et d'une formation de la personnalité, ces activités intra ou extra-muros ont toujours un impact pédagogique :

- *une illustration d'un point de matière;*
- *une animation de sensibilisation avec débat;*

- *une prise de notes avec plan - synthèse;*
- *une activité en interdisciplinarité avec, également, un souci de socialisation...*

Le choix de ces activités tient aussi compte de l'actualité.

Tout en restant une activité ludique, le théâtre est à la source de nombreux apprentissages. Il est l'occasion pour nos jeunes de s'investir dans un travail d'équipe et de développer leur créativité. Il favorise la complémentarité entre différentes disciplines, amène les étudiants à la rencontre d'œuvres diverses et donne aux élèves de notre établissement l'occasion d'entrer dans le monde de la culture.

Particularité du projet: un metteur en scène professionnel aura notamment pour tâche de s'intégrer aux activités organisées dans le cadre des cours de langue maternelle, de transmettre des compétences transversales (prise de parole en public, maîtrise de la langue orale, etc.) et de participer aux exercices de théâtralisation.

4.8 Education aux médias

Tous les jours de scolarité, l'école fournit aux élèves un ensemble varié de quotidiens que les élèves peuvent consulter à la bibliothèque ou au cours.

L'utilisation de l'outil informatique, du multimédia et d'Internet doit permettre à l'élève de maîtriser ces nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC) et de s'ouvrir sur le monde.

Le professeur n'étant plus et ne pouvant plus être le seul détenteur du savoir, il entraîne les élèves à l'utilisation des logiciels moteurs de recherche et des liens hypertextes leur permettant de rassembler très rapidement une information importante, multiple, approfondie et internationale et les accompagne ainsi dans la construction de leurs savoirs. Le professeur veille également à ce que l'élève prenne conscience que tous les documents sortis d'internet ne sont pas forcément fiables.

L'Athénée a élaboré un site internet www.arwsl.be

4.9 Education à la citoyenneté

Les élèves sont représentés par des délégués pour toutes les classes dans tous les degrés. Les délégués seront invités à la vie de l'établissement de manière active. Ils sont les intermédiaires privilégiés entre les adultes de la communauté scolaire et les élèves de leur classe. Un délégué de chaque degré participe au Conseil de Participation. Les délégués partagent les informations rapidement après les réunions auxquels ils ont participé aux autres élèves de la classe. Un temps de parole sera accordé par le titulaire. Les délégués sont informés en priorité de tous les projets qui concernent la vie scolaire et l'organisation des études.

A tout moment, les délégués pourront se faire épauler par des personnes ressources, la Coordinatrice pédagogique et le Proviseur.

Des formations seront organisées pour les délégués et les personnes ressources par l'Action Jeune et Citoyen (AJEC). Ces formations auront pour objectif le développement des compétences propres à leurs rôles respectifs et des moyens à mettre en œuvre pour rendre la délégation opérante. Tout au long de l'année, l'Action Jeune et Citoyen accompagnera l'ensemble des acteurs par la mise en place d'une réflexion sur les moyens mis en œuvre pour la participation des jeunes et par la mise en place d'un outil de diagnostic de la délégation.

Les délégués participeront, toujours par le biais de cette asbl, à des animations de groupe (jeux coopératifs, défis de groupe, ateliers de réflexion.).

Les délégués auront l'occasion, lors d'un Forum annuel organisé par cette même Action Jeune et Citoyen, de rencontrer les délégués des autres écoles. Ils pourront ainsi échanger leurs expériences et participer à des ateliers ludiques et instructifs.

4.10 Education à l'environnement

Les élèves de l'Athénée ont la chance d'évoluer dans des bâtiments agréables, situés dans un écrin de verdure, et remarquablement entretenus par un personnel dévoué.

Un restaurant accueillant est mis à leur disposition.

Garder ce cadre de vie en bon état suppose une sensibilisation des élèves contre les dégradations, les graffitis... Leur inculquer le respect de leur environnement et du travail du personnel ouvrier fait aussi partie de notre mission. Ainsi, nous avons pris l'initiative de désigner chaque jour deux élèves responsables de la propreté du restaurant scolaire et de la salle d'étude. L'école s'équipe progressivement de bancs sans casiers. Les déchets doivent dès lors être mis à la poubelle et non plus abandonnés sous les bancs. La dernière classe occupant le local remet les chaises sur les bancs afin que le travail de l'équipe de nettoyage en soit facilité. La forme de la chaise est adaptée à cette manipulation.

Une sensibilisation au tri des déchets est réalisée dans toutes les classes.

Des poubelles/papiers ont été installées dans toute l'école.

L'athénée se veut sensible à l'environnement.

4.11 Promotion des activités sportives

Des installations sportives remarquables regroupées dans un hall de sports indépendant proposent de faire découvrir aux élèves des nouvelles activités sportives.

L'Athénée a cette chance de disposer d'une piscine.

Des activités parascolaires multisports sont organisées pendant et en dehors de l'horaire des cours : natation, danse, football, tennis, gymnastique sportive, badminton, basket-ball.

4.12 Education à la santé

En collaboration avec le Centre PMS, des animations et des séances d'information assurées par des personnes qualifiées sont proposées aux élèves des différents niveaux (systématiquement sur les thèmes liés à l'éducation, à la vie affective et sexuelle et ponctuellement en réponse à des demandes plus spécifiques, telles l'alimentation, la toxicomanie, le diabète, etc....)

4.13 Enrichissement personnel des élèves

Les élèves s'investissent beaucoup dans les activités proposées par les enseignants. Ils participent également à de nombreux concours et tournois interscolaires à savoir :

- *les olympiades de mathématique ;*
- *les olympiades de physique ;*
- *le projet « Quotidien à l'école » ;*
- *le Prix lycéen en littérature et cinéma belge ;*
- *les compétitions de la fédération sportive ;*
- *le tournoi de foot en salle ;*
- *tournoi de basket ;*
- *Projet sciences : économie d'énergie et opération gros pull ;*
- *Journée aventure à Florenville ;*
- *le Rhéto-Trophy.*

4.14 Construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

L'équipe éducative de l'Athénée entretient :

des relations suivies avec le Centre PMS. Celui-ci participe aux conseils de classe, organise des animations et des séances d'informations en groupe, propose des contacts individuels pour aider les élèves et leurs parents à réfléchir et construire leur projet de vie ;

des contacts parents/professeurs (trois réunions sont prévues pendant l'année).

De plus, tout élève ou toute famille qui le souhaite peut avoir un entretien avec n'importe quel membre de l'équipe éducative, sur rendez-vous. Tous les professeurs s'efforcent d'aider chaque élève à élaborer son propre projet de vie.

4.15 Intégration des élèves à besoins spécifiques

L'Athénée a le souci de favoriser l'intégration des élèves venant de l'enseignement spécialisé.

Les élèves issus de l'enseignement spécialisé bénéficient d'une attention particulière. Ils feront, si nécessaire, l'objet de réunions de concertations spécifiques de l'équipe éducative, aidée, si nécessaire, d'intervenants issus dudit enseignement spécialisé ou d'autres milieux.

Du matériel spécifique peut être mis à leur disposition, des aménagements de l'espace ou de l'horaire peuvent également être effectués.

Les élèves en hospitalisation de longue durée font l'objet d'une attention particulière. L'Athénée collabore, dans la mesure du possible, avec l'école de l'hôpital et prépare activement le retour de l'élève. Il privilégie le contact direct avec les enseignants chaque fois que le cas se présente.

L'établissement favorise la concertation entre enseignants, la formation spécifique des enseignants, la collaboration avec des associations extérieures, avec le centre PMS, avec un établissement d'enseignement spécialisé, un service d'aide en milieu ouvert (AMO), un service d'aide à l'intégration.

Au nombre des aménagements qui peuvent s'avérer nécessaires, citons l'adaptation des horaires, des infrastructures et des locaux (en particulier les toilettes, les vestiaires et les accès aux étages supérieurs), des épreuves d'évaluations certificatives

Dans ce projet d'accueil et de respect, l'Athénée jouera son rôle d'éducation à la tolérance, à la citoyenneté et à l'ouverture sur l'autre.

D. POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

Les professeurs sont informés régulièrement des diverses formations proposées et un plan de formation est réalisé au niveau de l'école.

Un professeur est désigné « personne –ressource » dans le domaine informatique.

En règle générale, tous les professeurs, toutes branches confondues, aident leurs jeunes collègues et veillent à harmoniser les cours à chaque niveau.

Une réunion de tous les nouveaux collègues est organisée vers la fin septembre avec le chef d'établissement. Ils sont invités à s'exprimer sur les éventuelles difficultés d'adaptation au sein de notre établissement. Le chef d'établissement y sera attentif.

Pour aider les enseignants en difficulté face à de nouveaux cours ou par l'approche par compétences, l'école fait appel à des spécialistes chargés de guider et de conseiller comme les formateurs du Centre d'autoformation (CAF), l'ASBL Formation en cours de carrière (FCC), l'Institut de Formation en cours de carrière (IFC) et des conseillers pédagogiques.

E. EVALUATION DU PROJET

Ce projet d'établissement a été élaboré dans le souci d'assurer le meilleur épanouissement de tous nos élèves, dans un esprit de tolérance, d'ouverture et d'exigence de soi.

Régulièrement, une évaluation du projet sera réalisée. En fonction des nouvelles propositions, des aménagements seront effectués.